

BP JEPS « Activités Équestres »

Diplôme de niveau IV du Ministère des Sports

 10 mois

 De septembre à juin

 CFPPA Site des Vaseix

OBJECTIFS

Encadrer en autonomie tous les publics dans toutes les activités équestres, à tous les niveaux et dans tous les établissements. Le diplôme se décline en 3 options correspondant aux profils d'emplois les plus courants dans les établissements équestres :

- ☞ **OPTION A—Initiation poney, cheval**
- ☞ **OPTION B—Approfondissement technique**
- ☞ **OPTION C—Equitation d'extérieur**

COMPÉTENCES

Les compétences attestées par le diplôme permettent à tous les titulaires de la mention d'exercer les activités suivantes :

- ☞ Encadrement des activités équestres
- ☞ Accueil, animation, promotion des activités équestres
- ☞ Soins, entretien et maintenance de la cavalerie et des établissements équestres
- ☞ Utilisation de la cavalerie
- ☞ Organisation et gestion de la structure

POUR QUI ?

- ⇒ Salarié en démarche de reconversion professionnelle
- ⇒ Professionnel du secteur souhaitant assurer l'enseignement d'équitation
- ⇒ Demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi

PRÉ-REQUIS

Exigences préalables à l'entrée en formation :

- ☞ **Satisfaire aux 2 tests suivants quelle que soit l'option choisie :**
 - Test A—Maîtrise en extérieur et en terrain varié
 - Test B—Test technique (pour présenter le test B, le candidat doit avoir validé ou être dispensé du test A).
- ☞ **Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :** PSC1, AFPS, PSE 1, PSE 2, AFGSU de niveau 1 ou 2, Certificat SST en cours de validité.
- ☞ **Présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique des « activités équestres » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation**
- ☞ **Satisfaire aux tests internes du CFPPA.**

CFPPA Les Vaseix – Bellac

Site des Vaseix
Domaine des Vaseix
87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE
05 55 48 44 30
cfppa.limoges@educagri.fr

Site de Bellac
7 rue des Rochettes
87300 BELLAC
05 55 60 95 95
cfppa.magnac-bellac@educagri.fr

ORGANISATION
PÉDAGOGIQUE

EN TEMPS PLEIN

Durée
+/- 10 mois

Rythme de formation

- 35h de formation par semaine du mardi au samedi
- Les mercredis, samedis et vacances scolaires en formation pédagogique d'encadrement des activités équestres

EN TEMPS PARTIEL

Durée
+/- 18 mois

Rythme de formation

- Personnalisé selon le statut (contrat ou période de professionnalisation, parcours à temps partiel,...)
- Chaque UC peut être suivie indépendamment des autres.

Un Accompagnement Individualisé :

- Accompagnement à la recherche et au montage de dossiers de financement
- Individualisation des parcours
- Accompagnement de chaque stagiaire par un formateur référent

Une formation professionnelle assurée par des formateurs techniques ainsi que des professionnels de la branche

Une alternance de phases de formation théorique et pratique pour une meilleure assimilation des savoir-faire

Le jury valide le diplôme à l'obtention des 4 UC

- Les 4 UC sont évaluées conformément aux recommandations de la DRDJSCS.
- L'UC 3 est l'UC « cœur de métier » et valide les compétences pédagogiques transversales à l'ensemble des activités équestres. Elle nécessite la maîtrise à la fois de compétences de conception et de planification pédagogique (dossier), mais également de mise en œuvre en face à face avec des élèves (séance). Ces compétences doivent être mobilisées en référence au plan fédéral de formation des Galops de cavaliers de la FFE et dans au moins 3 disciplines de diversification.
- L'UC 4 se décline selon l'option choisie. L'acquisition de ces compétences s'apprécie au travers des capacités à conduire des séances et utilisant les techniques spécifiques à l'option (étude de cas ou séance) et à préparer la cavalerie d'instruction à cette utilisation (démonstration technique). Les entretiens permettent au candidat d'explicitier ses compétences en rapport avec l'épreuve à laquelle ils sont rattachés.
- Pour chaque épreuve certificative non validée, le candidat bénéficie d'une seconde session d'évaluation au cours de la formation.

VALIDATION
DU DIPLÔME

INTRO	Présentation du centre de formation, du référentiel professionnel, de l'organisation pédagogique de la formation, des modalités d'examen	7 h
EPMSP	Exigences préalables à la mise en situation pédagogique	3h
UNITÉS CAPITALISABLES TRANSVERSALES		
UC 1	Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure	150 h
UC 2	Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure	40 h
UNITÉS CAPITALISABLES DE SPÉCIALITÉS		
UC 3	Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres	350 h
UC 4	<p>Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option.</p> <p>OPTION A—Initiation poney, cheval L'objectif de cette option est de former des enseignants polyvalents possédant un début d'expertise dans l'initiation aux activités équestres tant auprès d'un public enfant que d'un public adulte. L'enjeu est de fidéliser lors des premières années d'équitation.</p> <p>OPTION B—Approfondissement technique L'objectif de cette option est de former des enseignants polyvalents possédant un début d'expertise dans l'accompagnement des pratiquants poursuivant un projet de perfectionnement à finalité compétitive ou non. L'enjeu est de favoriser la pratique compétitive participative au sein des clubs et de répondre à la demande de perfectionnement, notamment de la part du public adulte.</p> <p>OPTION C—Equitation d'extérieur L'objectif de cette option est de former des enseignants polyvalents possédant un début d'expertise dans l'encadrement de l'équitation d'extérieur et de plein nature s'adressant tant à des pratiquants novices qu'à des pratiquants plus expérimentés, dans le cadre d'une pratique aussi bien ponctuelle que régulière. L'enjeu est de répondre à l'importance de la demande dans ce domaine et au potentiel de développement de ces activités.</p>	100 h

TOTAL PARCOURS EN CENTRE

650 H



Mise en situation pédagogique d'enseignement et de maintien de la cavalerie les mercredis, samedis et vacances scolaires en centres équestres : de septembre à juin.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Validation des **tests d'exigences techniques préalables** à l'entrée en formation (**TEP**)

Test A :

Le candidat est évalué à travers 5 critères (pour 5 exercices à réaliser) qui doivent **tous être acquis** pour que le test soit validé. La validation ou la dispense du Test A est un pré-requis à la présentation du Test B.

Test B :

Dans chacune des 3 situations (B1—Dressage, B2—CSO, B3—Longe) qui constituent ce test, le candidat est évalué, pour chaque exercice, sur 3 critères : son fonctionnement, son emploi des aides et l'effet de l'ensemble sur le fonctionnement du cheval.

→ Validation Test B si total B1 + B2 + B3 \geq 54/90 **ET** total pour chaque critère \geq 5/10

Deux sessions de TEP sont organisées sur le territoire (fin juin et fin août).

Les **inscriptions** sont ouvertes à partir de mars sous réserve de validation des ETP.

Le **positionnement** permettant d'établir le Parcours Individualisé de Formation du stagiaire (PIF) est organisé individuellement à partir de mars.

Passage des tests d'entrée : 20 €

ALLÈGEMENT DE PARCOURS

Si vous avez validé un :	Dispense des ETP	Dispense des UC suivantes :
Bac PRO CGEH ou CGEA		UC1 - UC2
BPREH ou BPREA		UC1 - UC2
ATE	Test A et B	EPMSP - UC1- UC2 – UC4 option équitation d'extérieur
AAE à partir du 1/1/2017 dominante poney et équitation	Test B	EPMSP – UC1
AAE avant le 31/12/2016 dominante poney et équitation		EPMSP – UC1
AAE dominante Tourisme équestre	Test A	
Degré 2	Test B	
Degré 3	Test A et B	Démonstration technique de l'UC4
Animateur poney à partir du 13/11/2009		EPMSP – UC1
BAPAAT Poney		EPMSP – UC2
BAPAAT Randonnée équestre	Test A	EPMSP – UC2